

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 14 avril 2020, à 20 h 00, en visioconférence, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR

Points pour délibération

- 1 Assemblée de mars 2020**
 - 1.1 Séance à huis clos
 - 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance du 9 mars, 20 h

- 2 Assemblée du 14 avril 2020**
 - 2.1 Liste des comptes à payer
 - 2.1.1 Liste des comptes à payer

- 3 Administration générale**
 - 3.1 Conseil municipal
 - 3.1.1 Modernisation du réseau d'éclairage public

 - 3.2 Gestion financière et administrative
 - 3.2.1 Ratification des orientations et des décisions prises par le maire et la direction générale dans le cadre de la pandémie COVID-19
 - 3.2.2 Rémunération des employés municipaux
 - 3.2.3 Dépôt du rapport financier 2019

- 4 Sécurité publique**
 - 4.1 Service des Incendies
 - 4.1.1 Rapports d'événements
 - 4.1.2 Résultat soumission camion incendie

- 5 Transport & bâtiment**
 - 5.1 Voirie & réseau routier
 - 5.1.1 Scellement des fissures dans le quartier de la Volière, le rang Rosalie, le rang Saint-Georges, le rang Magenta, le rang Saint-Charles et le rang Casimir
 - 5.1.2 Correction des rues Lac Bleu

- 6 Hygiène du milieu**

- 6.1 Réservoir, réseau de distribution d'eau et usine épuration
 - 6.1.1 Achat d'une génératrice poste de la Volière (24 kW)
 - 6.1.2 Mesure des boues dans les six étangs aérés
 - 6.1.3 Contrôle de deux pompes de chlore
 - 6.1.4 Réparation en lien avec les vannes de rues et de bornes-fontaines

7 Aménagement, urbanisme et développement

- 7.1.1 Adoption du Règlement numéro 856-20 sur l'épandage pour l'année 2020

8 Loisirs et culture

- 8.1 Activités récréatives et culturelles
 - 8.1.1 Demande de subvention au Mouvement national
 - 8.1.2 Modification au Programme d'incitation aux activités sportives et culturelles
 - 8.1.3 Vente des chaises du centre communautaire
- 8.2 Infrastructures
 - 8.2.1 Entretien du gazon et herbes hautes sur la voie ferrée

9 Divers & affaires nouvelles

- 9.1.1 Retrait vente pour taxes

RÉSOLUTION 04-080-20 **SÉANCE À HUIS CLOS**

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours, et les décrets subséquents renouvelant l'état d'urgence sanitaire par période de 10 jours;

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu unanimement : Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-081-20

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MARS À 20 H 00

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars à 20 h 00.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-082-20

ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2020

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer pour l'année 2020.

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

▪ Déboursés directs :	6 649,62 \$
▪ Fournisseurs :	229 813,51 \$
▪ Salaires :	27 216,80 \$

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-083-20

MODERNISATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Considérant que la Fédération Québécoise des Municipalités a adopté une politique de gestion contractuelle dans le cadre de regroupement d'achats;

Considérant une demande d'analyse faite à Énergère pour moderniser notre réseau d'éclairage public et par le fait même, réaliser une économie en convertissant nos lumières de rues au DEL;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser une dépense de 1 219 \$, taxes en sus, afin de réaliser une étude de faisabilité pour connaître l'état de notre réseau d'éclairage avant de poursuivre la réalisation de ce projet.

Adopté à l'unanimité

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2019

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport financier 2019 de la Municipalité d'Ange-Gardien, ainsi que le rapport du vérificateur externe.

RÉSOLUTION 04-084-20

RATIFICATION DES ORIENTATIONS ET DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE ET LA DIRECTION GÉNÉRALE DANS LE CADRE DE LA PANDÉMIE COVID-19

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Éric Ménard et résolu de ratifier les orientations et décisions prises par le maire et la direction générale dans le cadre de la pandémie Covid-19, notamment :

- Fermeture du bureau municipal au public
- Télétravail pour certains employés municipaux
- Création d'équipes au service incendie
- Mise à pied des employés temporaires
- Distribution de sacs de feuilles à paiement reporté

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-085-20

RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'accorder aux employés municipaux, rétroactivement au 1^{er} janvier 2020, la rémunération et les conditions d'emploi mentionnées dans le rapport administratif du mois d'avril 2020.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

RÉSOLUTION 04-086-20

RÉSULTATS DES SOUMISSIONS CAMION INCENDIE

Considérant que des soumissions ont été demandées via le système électronique d'appel d'offres

SEAO et ont été ouvertes le 13 mars dernier, pour l'achat d'un camion pour le Service des incendies;

Considérant que nous avons reçu qu'une seule soumission et que celle-ci s'avère être conforme;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'accorder le contrat à Camion Carl Thibault inc. au montant de 501 319,74 \$, taxes incluses, pour l'achat d'un camion incendie de type autopompe-citerne 2500 G.I.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-087-20
MANDAT POUR SCCELLEMENT DES FISSURES

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accorder un contrat à Permaroute pour le scellement de fissures dans le secteur la Volière, le rang Rosalie, le rang Saint-Georges, le rang Magenta, le rang Saint-Charles et le rang Casimir pour un montant de 1,44 \$/ml, pour un montant maximal de 10 000 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-088-20
RECHARGEMENT GRANULAIRE DES RUES – SECTEUR DU LAC BLEU

Considérant que les rues récemment acquises par la Municipalité dans le secteur du Lac-Bleu nécessitent un rechargement granulaire, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser l'achat de 280 tonnes de pierre ainsi que la location de machinerie pour un montant approximatif de 8 700 \$, taxes en sus, afin d'apporter les corrections des rues : Noël, Saunier, Vallée, Daniel, Robert et Bernard au Lac Bleu

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-089-20
ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE POSTE DE LA VOLIÈRE

Suite aux soumissions reçues pour l'achat d'une génératrice pour le poste de la Volière, à savoir :

ENTREPRENEURS	PRIX SANS TAXES
Wajax (Génératrice Drummond)	32 140 \$
Drumco Énergie inc.	21 450 \$

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, soit Drumco Énergie inc., au montant de 21 450 \$, taxes en sus, plus l'installation et le raccordement à Jodoom Électrique inc., au montant de 1 572,73 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 04-090-20
MESURE DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS ET ÉCHANTILLONNAGE

Considérant que les travaux publics doivent appliquer des bactéries dans le réseau d'égout sanitaire et dans les étangs aérés;

Considérant que la mesure des boues doit être faite cette année afin d'évaluer l'efficacité de l'application desdits produits;

En conséquence, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Charles Choquette, et résolu de mandater l'entreprise Écho-Tech H₂O à procéder à la mesure des boues des étangs aérés pour un montant forfaitaire de 3 202,05 \$, taxes incluses.

Il est également résolu d'autoriser la compagnie Biovet à effectuer les tests d'échantillonnage selon l'offre soumise, au montant de 750 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-091-20
CONTRÔLE DE DEUX POMPES DE CHLORE

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser la compagnie

Électro inc. à faire l'installation d'un contrôle de débit des deux pompes de chlore au réservoir d'eau potable afin d'améliorer la qualité de l'eau potable, au montant de 4 070 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-092-20

RÉPARATION DE BOULONS EN LIEN AVEC DES VANNES DE RUE ET BORNES-FONTAINES

Considérant qu'il a été constaté, lors d'interventions antérieures sur certaines vannes du réseau d'aqueduc et certaines vannes de bornes-fontaines, que les boulons en acier détériorés devaient être remplacés par des boulons en acier inoxydable;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'accepter l'offre de service de la firme Groupe ADE du 6 février 2020 au montant de 12 534,60 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-093-20

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 856-20 CONCERNANT L'ÉPANDAGE POUR L'ANNÉE 2020

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'adopter le Règlement numéro 856-20 concernant l'épandage pour l'année 2020.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-094-20

DEMANDE DE SUBVENTION AU MOUVEMENT NATIONAL

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'autoriser la directrice du Service des loisirs, madame Jennie Rainville, à présenter une demande de subvention auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour la Fête nationale 2020 et à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Ange-Gardien, les documents relatifs.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-095-20

MODIFICATION AU PROGRAMME D'INCITATION AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Considérant que les activités sportives et culturelles ont été suspendues en raison des mesures de distanciations sociales décrétées par le gouvernement du Québec;

Considérant que le programme d'incitation aux activités sportives et culturelles prévoit le remboursement seulement après huit cours et que celui-ci ne pourra pas être appliqué, étant donné que la session ne pourra pas être complétée;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu de ne pas tenir compte du critère de huit cours, mais de rembourser au prorata des cours effectués pour la saison d'hiver 2020.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-096-20

VENTE DES CHAISES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Suite à l'achat de nouvelles chaises pour le centre communautaire, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoît Pepin et résolu d'entériner la vente des anciennes chaises du centre communautaire à M. Lucien Riendeau au prix de 210 \$.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-097-20

DÉFICIT D'ENTRETIEN DE LA VOIE FERRÉE ET NUISANCES

Considérant que la voie ferrée et son emprise, appartenant à Central Maine & Québec Railway (CMQR) est laissée à l'abandon et constitue une nuisance au sens de la réglementation municipale, notamment en ce qui concerne les broussailles et les mauvaises herbes;

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien a, dans les années antérieures, demandé à CMQR de procéder minimalement à la coupe des herbes hautes, des broussailles et des mauvaises herbes se trouvant sur la voie ferrée et son emprise;

Considérant que la Municipalité considère que le déficit d'entretien de la voie ferrée et son emprise constitue une nuisance et qu'elles devraient être entretenues régulièrement en ce qui concerne la pousse des végétaux, sans que la Municipalité ait à intervenir de façon systématique;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu :

- de demander à Central Maine & Québec Railway d'entretenir de façon diligente la voie ferrée et son emprise traversant le territoire de la Municipalité d'Ange-Gardien de façon à ce que la végétation atteigne un maximum de 20 centimètres;
- de demander à la Ville de Farnham, à la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford et à la Ville de Saint-Hyacinthe d'acheminer une demande similaire à CMQR.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-098-20

RETRAIT DES IMMEUBLES À ÊTRE VENDUS EN VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Considérant que le conseil municipal a adopté, le 10 février 2020, la résolution numéro 02-036-20 ordonnant, au secrétaire-trésorier, la transmission de la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes municipales à la MRC de Rouville (MRC) ;

Considérant qu'en conformité avec le règlement no.149-81 de la MRC, la vente pour défaut de paiement des taxes municipales est prévue le 11 juin prochain ;

Considérant que la crise de la Covid-19 qui sévit actuellement et l'interdiction de tous rassemblements intérieurs et extérieurs imposée par le gouvernement du Québec;

Considérant que le gouvernement du Québec a reporté à une date ultérieure le processus de vente pour défaut de paiement de taxes municipales pour l'ensemble du Québec;

Considérant que le retrait des dossiers de la municipalité d'Ange-Gardien n'impactera pas sa possibilité de recouvrer les taxes non payées au cours de la prochaine année;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu:

- De retirer la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes municipales, transmise à la MRC;
- D'autoriser la MRC à procéder à l'inscription d'avis de non-vente et/ou de main levée au registre foncier, pour les immeubles inscrits sur ladite liste;
- D'abroger la résolution numéro 02-036-20;
- Que la résolution numéro 02-036-20 soit nulle et sans effet;
- D'autoriser, le cas échéant, le paiement des frais administratifs et/ou remboursement des frais encourus dans le cadre de ladite procédure de vente.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-099-20
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Yvan Pinsonneault, maire